



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le maire, Jean-Marie FERMENT, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a présenté les voeux de la commune, du conseil municipal et de l'équipe municipale, samedi 20 janvier, à une assistance venue nombreuse. Mr le maire a salué les nombreuses personnalités parmi lesquelles Madame Cécile SINEAU-PATRY, vice présidente du département de la Seine maritime, et Monsieur Sylvain MONNIER, vice président de la communauté de communes, l'adjudant-chef PETIT commandant la brigade de gendarmerie de Fontaine le Dun et le lieutenant Hubert BAUDOIN commandant le centre d'incendie et de secours de Veules les roses.

“Des voeux de joie, des voeux de bonheur, de santé et aussi des voeux d'amitié, de bienveillance, de tolérance à partager sans modération, avec toutes celles et ceux qui vous sont chers.”

Le conseil municipal des jeunes a été installé en octobre 2022. Son maire Yanis LARDANS a fait le discours suivant.

“Bonjour à tous, je vous souhaite une bonne année 2024 et une bonne santé de la part du conseil municipal des jeunes. Je vais vous annoncer quelques projets du conseil. Prochainement, nous installerons une boîte à livres pour les jeunes. Vous pourrez déposer des livres, BD, mangas et autres à la mairie le 14 février. Le mercredi 27 mars, nous irons visiter l'hôtel de ville du département à Rouen”, et pour finir, le rallye vélos est prévu le 2 mai.

Le maire Jan-Marie FERMENT a remercié et félicité celles et ceux qui ont la charge de l'animation du conseil municipal des jeunes, Odile, Maryse, Agnès et Jean-Claude.

En préambule, Mr le maire a tenu à remercier son équipe municipale. **“Toutes et tous font un travail remarquable et passent beaucoup de leur temps, souvent au détriment de leur vie personnelle et familiale, à mener à bien les missions que vous leur avez confiées un beau dimanche de 2020. Je voulais les en féliciter et les en remercier, car ils le méritent et je dois vous dire, qu'à mi-mandat notre volonté d'agir est intacte.”**

Mr le maire a félicité le personnel communal, Laëtitia et Valère, Hélène et Brigitte. **“Chacune et chacun d'entre vous, dans votre domaine d'intervention, vous faites votre travail avec sérieux, dynamisme et professionnalisme.”**

L'aménagement du terrain communal en vue de son urbanisation est en cours. Les dossiers utiles au permis d'aménagement devraient être livrés courant du premier semestre. Mr le maire a rappelé que la résidence devrait comprendre 10 à 12 logements locatifs et l'aménagement de 12 à 13 parcelles en accession à la propriété et libre de constructeur. Jean-Marie FERMENT a promis l'organisation d'une réunion publique dès que le projet sera abouti.

Les automobiles roulent trop vite ! La vitesse à laquelle roulent les automobilistes est excessive a déclaré le maire. Le point noir revient au hameau d'Iclon où les jeunes enfants doivent traverser la route de la bascule pour monter dans le car scolaire. Les services du département ont mis en place des panneaux de limitation de vitesse, inutiles ou presque. Il faudrait en venir à des feux de circulation. Le département sera de nouveau sollicité.

Le patrimoine communal souffre, après les toitures de l'église Saint Martin, de l'ex gîte, de l'école primaire, c'est au tour de la toiture de l'église d'Iclon de donner des signes d'inquiétude.



Les travaux de voirie quant à l'aménagement du centre village et du parking de la salle floréal devraient être terminés au cours du premier trimestre, la rue du clos gras et la rue du gouley ont été refaites.

L'entretien des trottoirs et des accotements doivent être améliorés ! Gilbert et Valère, le seul agent d'entretien de la commune, ont bien du mal à entretenir l'ensemble des trottoirs et quasiment les 20 km d'accotement.

L'interdiction des produits de traitement complique encore les choses. "chacune et chacun d'entre vous, doit être conscient qu'il est responsable de l'entretien de son trottoir, et de son accotement au droit de sa propriété.

C'est seulement et je dis bien seulement, qu'à cette condition que les impôts de la commune pourront être maintenus au niveau actuel. Toutes autres solutions auront forcément une incidence sur l'augmentation des impôts de la commune".

Le maire a salué **le rôle primordial de Maryse HANZARD**, dans l'organisation de nos écoles en sa qualité de présidente du SIVOSS des Castels, du transport scolaire et la cantine de nos enfants. Maryse HANZARD et notamment Agnès, mais aussi quelques élus ont en charge l'animation du CCAS et la veille de la santé des personnes les plus vulnérables.

Merci à toutes les associations, à leurs présidente et présidents et à tous les bénévoles, dont le but principal est d'animer la vie sociale communale et de rompre l'isolement des personnes. Jean-Marie FERMENT a réaffirmé la volonté politique de la commune dans l'aide au tissu associatif, il a ajouté que la commune réservait environ 10 000 euros de son budget à la vie associative et le prêt, à titre gratuit, de la salle floréal environ 20 week end par an.

Mr le maire a conclu ses propos en disant "**puissent la santé, la réussite dans vos projets personnels et professionnels, la convivialité et le partage, faire de 2024 une année riche de succès pour notre commune, mais aussi une année de bienveillance et de tolérance, pour faire de notre commune, une commune où il fait bon vivre ensemble**".

Calendrier des manifestations pour le premier semestre

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	
2 M	2 V	2 S	Repas Angiens en fête	2 M	2 J	Rallye vélo jeunes A2C
3 M	3 S	3 D		3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L		4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M		5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M		6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J		7 D	Loto Angiens en fête	7 V
8 L	8 J	8 V		8 L	8 M	Repas anciens combattants
9 M	9 V	9 S		9 M	9 J	9 D
10 M	10 S	10 D	Loto anciens combattants	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L		11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M		12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M		13 S	Scrabble A2C	13 J
14 D	14 M	14 J		14 D		14 V
15 L	15 J	15 V		15 L		15 S
16 M	16 V	Assemblée générale A2C	16 S	16 M	Soirée ludothèque A2C	16 J
17 M	17 S	17 D	Loto des écoles	17 M		17 L
18 J	18 D	18 L		18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M		19 V	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M		20 S		Animation Ste Clothilde Angiens en fête
21 D	21 M	21 J		21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V		22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S		23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D		24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L		25 J	25 S	Fête des mères
26 V	26 L	Carnaval Angiens en fête	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M		27 M	27 S	27 L	27 J
28 D	Théâtre salle floréal	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M	30 J	30 J	30 D
31 M		31 D		31 V		

LOTO DU 3È ÂGE

Ce dimanche 8 octobre dernier s'est déroulé le loto du 3è âge. Environ 150 personnes étaient présentes dans la salle floréal, animé par l'ours comme d'habitude. Une belle ambiance, le soleil brûlant ce jour-là nous a sans doute privé d'une assistance plus nombreuse. Dommage pour les finances du club.



SORTIE 3È ÂGE

Jeudi 7 décembre le club du 3è âge et l'association des anciens combattants d'Angiens ont offert à une cinquantaine de leurs adhérents un "déjeuner/spectacle au cabaret" voulez-vous" récemment installé à Caudebec Les Elbeuf. Accueil très convivial, spectacle exceptionnel. Danseurs, danseuses, de vrais pros, costumes magnifiques, une chanteuse avec une voix exceptionnelle, bonne restauration et service impeccable. Les angerlais sont rentrés super enchantés de cette journée mémorable.



LE PÈRE NOËL À ANGIENS

Samedi 16 décembre 2023, la municipalité d'Angiens a convié les enfants pour un spectacle de magie. Dans un premier temps, Valérie a réalisé quelques tours pour les adultes. Puis elle a présenté son spectacle à l'assemblée et a convié certains enfants à venir la rejoindre sur scène pour l'aider à réaliser ses tours de magie. Pour clôturer cet après-midi, les enfants ont eu la joie de voir le Père Noël qui leur a distribué des friandises.



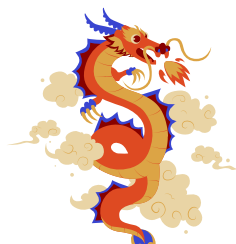
ANCIENS COMBATTANTS ET ANCIENS

Dimanche 7 janvier, malgré un après-midi morose dû à l'hiver ou autre chose, une cinquantaine d'adhérents ont répondu favorablement à l'invitation de la présidente et des membres de l'association "Anciens combattants d'Angiens" afin de partager la traditionnelle galette des rois. Un hommage fut rendu à nos adhérents disparus au cours de l'année.

Moment de partage très agréable qui s'est terminé en fin de journée.

De plus dimanche 14 janvier, un succulent repas animé par notre fidèle accordéoniste a été offert aux personnes faisant partie de l'association des anciens. Les 56 personnes présentes ont passé une très agréable journée.

Les enfants naissant cette année à partir du 10 février seront sous le signe du dragon dans le calendrier chinois. Des enfants qui vont cracher des flammes.



TRI

Depuis le 1er janvier 2024, trier ses déchets alimentaires devient la "norme" et nécessite que nous changions nos habitudes: Plutôt que de finir dans la poubelle des ordures ménagères, les déchets de cuisine comme les épluchures,



les restes de fruits et légumes, le marc de café etc, devront être triés et faire l'objet d'un compostage. Les collectivités locales devront proposer des solutions pour permettre aux habitants le compostage individuel ou collectif. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochain journal.

MISSION LOCALE MAROC



Dans le cadre de la coopération décentralisée avec la commune territoriale d'Oued Boussaken, la communauté de communes de la côte d'albâtre va envoyer un container au Maroc au printemps prochain avec des vélos, du matériel de réparation de vélos des jeux, des fournitures scolaires...

Un groupe de jeunes adultes (âgés de 19 à 24 ans, accompagnés par la mission locale, est impliqué dans ce projet depuis octobre 2023 et va partir au Maroc en avril pour assurer la distribution dans les écoles et pour contribuer à la réalisation de fondations d'une nouvelle classe.



Une jeune angerlaise fait partie de ce collectif de jeunes et a pris l'initiative d'organiser une collecte de jeux, de fournitures scolaires, albums à colorier, livres 1er âge... sur la commune d'Angiens. Ainsi si vous souhaitez contribuer à ce projet solidaire, vous pouvez déposer vos dons tous les vendredis de 10 à 12 h à la mairie, du 9 février au 22 mars.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A2C

L'assemblée générale d'A2C se tiendra le vendredi 16 février à 18h salle floral. Tous les habitants intéressés par le patrimoine et qui souhaitent s'investir dans l'organisation de manifestations culturelles peuvent y participer en devenant membres de l'association. Une cotisation de 10 euros est demandée lors de l'A.G.

La rédaction du journal angerlais et du site communal précise que le fait pour des personnes de se rendre à une manifestation ou à une rencontre organisée par une des associations de la commune, implique d'accepter de paraître en photo dans les médias de la commune. Cela est également valable pour les enfants sans une opposition écrite de la part des parents.

PÈRE NOËL

Cette année encore, le Père Noël, avec son extrême gentillesse a répondu à tous les enfants (14) qui avaient posté leur lettre dans la boîte devant la mairie. Il aimerait seulement que l'année prochaine, les boîtes à lettres des parents soient mieux identifiées. Cela éviterait que ses rennes soient trop longtemps garés en double file.



BOÎTE À LIVRES JEUNES

Le mercredi 14 février prochain, de 14h30 à 16h30, à la mairie, Le conseil municipal des jeunes invite les familles et les enfants à déposer à la mairie, livres, BD, mangas afin d'alimenter la nouvelle boîte à livres pour les enfants, Elle sera installée pour Pâques devant l'école. Les livres doivent concerner les enfants de 2 à 16 ans et être en bon état.

Etat Civil

Décès:

PARQUET Guy le 18 décembre 2023



Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie.

Confucius

Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, J-C. LEUSIERE, A.PAULMIER, M.O. BLANQUET

Conception :

J-C. LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 330 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE